



## Nom du curateur

-----  
Par Gui59

Bonjour,  
Nous avons un soucis avec une amie qui est sous curatelle et nous souhaiterions joindre son curateur.  
Notre amie ne peut (ou ne veut) pas nous donner son nom.  
Comment pouvons nous récupérer le nom de son curateur rapidement svp?  
Je vous remercie par avance.

-----  
Par TUT03

Bonjour  
si votre amie ne souhaite pas vous donner son nom, c'est son droit

si vous avez des informations importantes à signaler concernant sa sécurité ou ses droits, selon la nature des informations, vous pouvez écrire au greffe du juge des tutelles ou au commissariat/gendarmerie ou au CCAS de son lieu d'habitation mais rien ne vous garantie que vous serez entendus

de quels faits s'agit il ?

-----  
Par Gui59

Merci pour ces renseignements.  
Elle est à la rue et mon père l'héberge gracieusement mais cette situation ne pourra pas durer. Nous souhaitons lui trouver une solution rapidement.  
Si nous ne trouvons de solution d'ici mardi elle sera de nouveau à la rue...  
Est il possible de joindre l'administration par téléphone pour avoir le nom du curateur svp?

-----  
Par TUT03

comme je vous l'ai indiqué, vous pouvez alerter les services sociaux, le samu social pour alerter que votre père va demander à cette personne de quitter son logement, j'ignore dans quelles conditions, elle s'est retrouvée dans le logement de votre père mais attention, il est possible qu'elle ait des droits et votre père ne peut être pas faire ce qu'il veut selon la situation

de plus, toute personne a le droit de vivre dans la rue, parfois c'est un choix, parfois non, elle est probablement connue des services sociaux de son secteur

il doit prendre conseil et aide auprès du ccas de sa commune qui lui trouvera un logement en urgence, si elle le souhaite

il est difficile de contacter le greffe au téléphone et dans l'immédiat, cela relève de l'urgence sociale mais rien ne vous empêche d'écrire, si vous postez le courrier demain, il sera au greffe mercredi ou jeudi au plus tard, vous indiquez vos coordonnées, le curateur pourra, s'il le juge nécessaire, prendre contact avec vous ou votre père.

-----  
Par Gui59

Merci beaucoup pour les informations fournies. J'en ai averti mon père.  
Bonne soirée.